



Documents relatifs aux demandes d'aides financières

publié le 29/08/2023 - mis à jour le 05/09/2024

Si vous rencontrez des difficultés financières, des aides existent :

- le fonds social des cantines ou collégien : aide de l'état.
- une aide départementale (dossier en PJ)

Si vous souhaitez effectuer une demande d'aide financière, merci de compléter les deux dossiers et de les retourner sous enveloppe cachetée à l'attention de Madame MALLIER, adjointe-gestionnaire.

Nathalie MALLIER,
Adjointe-gestionnaire

Document joint

 [nouveau_formulaire_aides_a_la_scolarite](#) (PDF de 199.6 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.